



Strasbourg le 26 avril 2016,

Monsieur le Président,

A la lecture des documents de ce CTL nous ne pouvons que constater que notre département continue à payer le sacrifice de la DGFIP sur l'autel de l'austérité budgétaire.

A l'heure où le gouvernement fait semblant de s'offusquer de l'ampleur de la fraude fiscale, à l'heure où les collectivités ont plus que jamais besoin d'une fonction publique de qualité garante de l'équité aussi bien que de la rigueur dans l'utilisation des deniers publics, la DGFIP, sous couvert de modernisation, signe son démantèlement,

Le maillage territorial fin, qui faisait sa richesse, est sacrifié: d'abord on spécialise, probablement avant de fermer des structures qui ne seront rapidement plus viables.

Si les restructurations à venir vous semblent légitimes, vous répondrez à notre demande de transparence et nous communiquerez le plan triennal 2016-2019.

Les concentrations de services, présentes et à venir, pèsent sur les conditions de vie au travail des agents, pèsent sur les possibilités de mobilité choisie qui constituaient également un point fort de notre administration.

Quant aux fusions de services au sein du 35 avenue des Vosges, le fait de rester dans le bâtiment est un moindre mal, certes, mais il n'empêche que de nombreuses questions demeurent quant à l'organisation et à l'intérêt du travail dans un service aux dimensions très élargies.

Prenez garde de ne pas perdre les motivations et les technicités qui font que la machine DGFIP, bien que grippée, fonctionne encore.

C'est pourquoi nous vous demandons, très officiellement aujourd'hui, la réunion d'un CHSCT sur ces questions, avant la mise en place des nouvelles organisations au 1 janvier 2017.

En fait d'adaptation des structures et du réseau, nous nous trouvons devant une opération de déstructuration induite par l'impossibilité de remplir nos missions avec des moyens humains si contraints.

La recherche des économies à court terme est à la manoeuvre comme la recherche du profit l'est dans la proposition de "loi travail" que Solidaires combat également.

Dans les deux cas, l'être humain est nié en tant que:

- être réfléchissant souhaitant donner un sens à sa mission,
- salarié en lien de subordination mais pas de dépendance totale,
- fonctionnaire pétri du sens du service public et du service au public,
- citoyen protégé par la loi républicaine.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques appelle les agents de la DGFIP à se mettre massivement en grève le 28 avril et à multiplier toutes les actions de sensibilisation possibles pendant la campagne IR.